CHIFFRES CLÉS

MEUBLÉS DE TOURISME CLASSÉS 2020

■ **141 800 meublés de tourisme classés** sont comptabilisés au 31 décembre 2020, ce qui représente un total de **689 600 lits.**

■ Entre 2019 et 2020, le parc global progresse de **+4%**, une hausse modérée au regard de l'évolution de +24% constatée entre les années 2018 et 2019. Le contexte sanitaire semble expliquer cette perte de croissance.

■ **Près de 4 meublés sur 5** sont classés en catégories 2 et 3 étoiles. **39%** des meublés ont une capacité de 3 ou 4 personnes. La capacité d'accueil moyenne est de **4,9** personnes.

141 800

Meublés classés (+4%)

698 600

Lits (+3%)

4,9

Capacité moyenne / meublés

265

Organismes de contrôle

Sources : ADN Tourisme, CLASS, Atout France

■ En moyenne, chaque département compte **1 432 meublés**, avec de fortes disparités territoriales (de 13 400 meublés en Savoie à une vingtaine en Guyane et en Territoire-de-Belfort).

■ **265** organismes de contrôle sont répertoriés par Atout France pour le classement des meublés de tourisme en France en octobre 2021. Parmi eux, **57% sont des structures institutionnelles du tourisme** (OT, ADT ou fédération départementale) et **32% sont des relais départementaux ou nationaux de labels de qualité** (Gîtes de France, Clévacances et Accueil Paysan).

■ RÉPARTITION DES MEUBLÉS DE TOURISME CLASSÉS PAR DÉPARTEMENT AU 31/12/2020

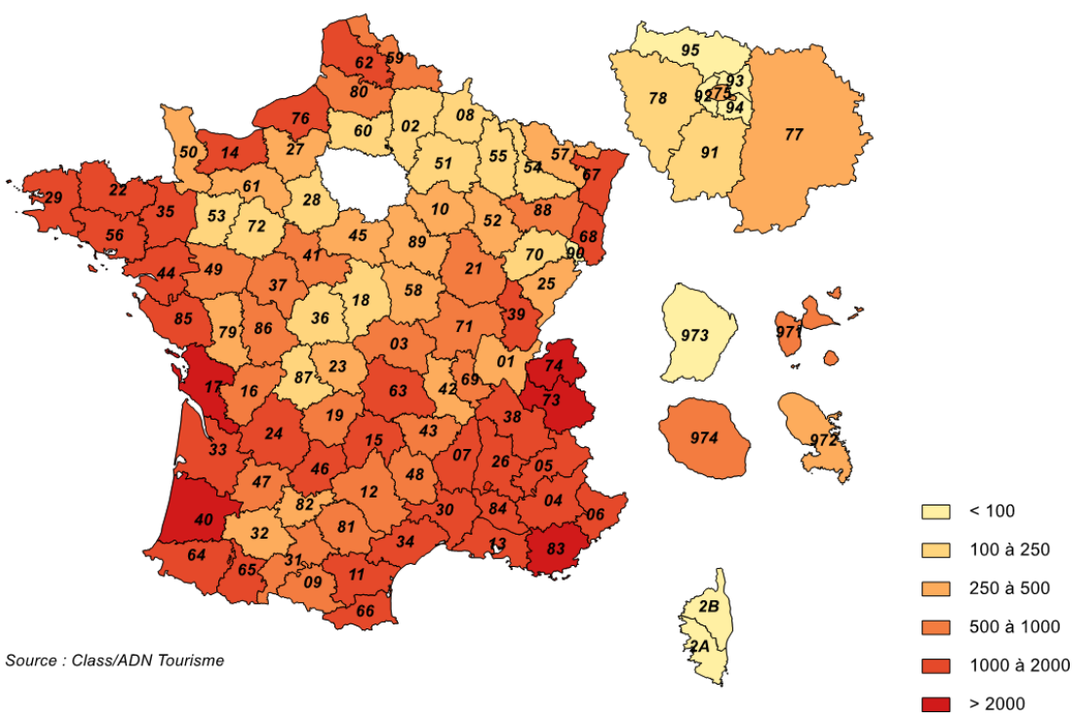

Source : Class/ADN Tourisme

■ **QU'EST-CE QU'UN MEUBLÉ DE TOURISME ? :**

Les meublés de tourisme sont des villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois et qui n'y élit pas domicile.

Art. D.3241 du code du tourisme

ADN Tourisme

Fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme

■ RÉPARTITION DES MEUBLÉS DE TOURISME CLASSÉS PAR NIVEAU DE CONFORT AU 31/12/2020

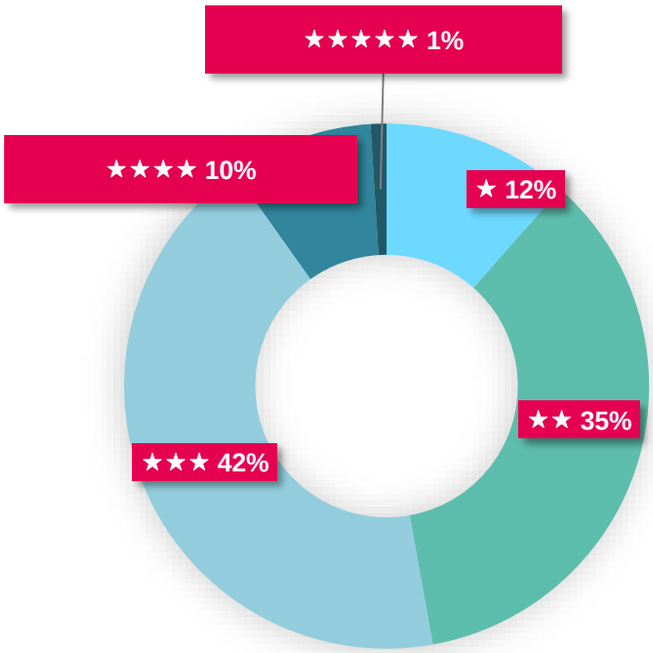

Source : CLASS-ADN Tourisme

■ TOP 10 DES DÉPARTEMENTS NOMBRE DE MEUBLÉS DE TOURISME CLASSÉS AU 31/12/2020

01.SAVOIE (13 400)

02.HAUTE-SAVOIE (9 800)

03.CHARENTE-MARITIME (6 500)

04. VAR (5 800)

05.LANDES (5 700)

06. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (4 700)

07. FINISTÈRE (4 100)

08. HÉRAULT (4 000)

09. ISÈRE (3 800)

10. HAUTES-PYRÉNÉES (3 400)

■ RÉPARTITION DES MEUBLÉS DE TOURISME CLASSÉS PAR CAPACITÉ D'ACCUEIL AU 31/12/2020

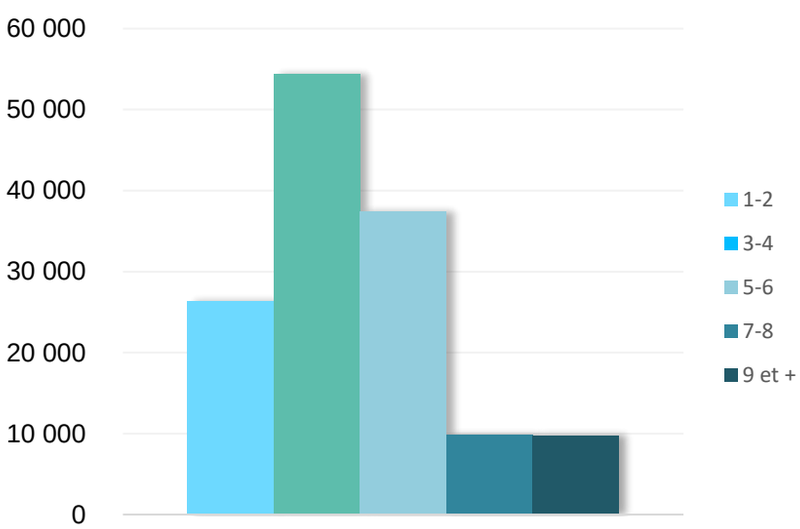

Source : CLASS - ADN Tourisme 1

Sources : données transmises par les organismes de contrôle sur CLASS, plateforme de transmission des décisions de classement, administrée par ADN Tourisme.

Traitements et analyses : Céline GEY et Rodolphe BRENIER (ADN Tourisme)

ADN Tourisme n'est pas responsable des éventuelles décisions de classement non transmises.

ADN Tourisme

Fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme